

## Compte-rendu du Conseil d'Ecole Vendredi 12 Novembre 2010

### Résultats des élections :

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 15 octobre. Sur 69 familles inscrites, seules 32 ont voté. Comme tous les ans, la participation est très faible.

Voici les délégués parents élus :

Classe de Mme Minvielle : **Titulaire** Mme Veron-Durand **Suppléant** Mr Vitoria

Classe de Mme Mauhourat : **Titulaire** Mme Tisnerat **Suppléant** Mme Massey

Classe de Mme Castagnet : **Titulaire** Mme Poles **Suppléant** Mme Luquet

Classe de Mme Laréna : **Titulaire** Mme Sallefranque **Suppléant** Mme Sureau

### Projets culturels/ Sorties :

Cette année encore les élèves de l'école bénéficieront de sorties pédagogiques dont le financement est assuré par les subventions de l'APE et la Mairie. Ces sorties dans le cadre scolaire seront pour la plupart gratuites car l'APE finance les activités alors que la Mairie prend en charge le transport.

Les élèves de CE et CM sont allés en début d'année à Brassempouy dans les Landes afin de découvrir le mode de vie des hommes du néolithique. Cette sortie a été très utile pour débiter le programme d'histoire des CE et rafraîchir la mémoire des élèves de CM.

Les élèves de Maternelle et CP assisteront le 2 Décembre à un concert de musique classique à Bougarber organisée par l'association La Dame de Pique.

Mmes Mauhourat et Castagnet ont présenté 2 dossiers pour obtenir un financement de l'Education Nationale concernant une activité musique avec le Gam et une activité théâtre avec la compagnie « Etonnants Voyageurs ». Les élèves de GS/ CP se rendront dans les locaux du GAM afin d'expérimenter et créer avec différents instruments. Les élèves de CE, quant à eux, étudieront et interpréteront des fabliaux du Moyen Age.

En ce qui concerne les activités sportives, nos élèves débiteront un cycle « sports d'opposition » entre février et avril. Nous espérons aussi pouvoir leur proposer une initiation à la danse africaine. Nous attendons une proposition financière de la part de l'association. Les enseignantes de CM demandent aux élèves de leur classe de laisser les chaussures de sport dans une poche qui sera accrochée dans le couloir afin de pouvoir faire EPS le cas échéant.

Le voyage scolaire aura lieu cette année à Peyranère au chalet des PEP. Les maîtresses rappellent le caractère non obligatoire d'une telle démarche pour les enseignantes. Nous partons tous les ans avec les élèves car ce voyage est bénéfique sur le plan de l'autonomie et des apprentissages mais si cela devenait trop contraignant au niveau de la sécurité, nous privilégierions les sorties à la journée. Le voyage aura lieu du 6 au 8 avril 2011 et les élèves feront des sorties en raquettes et en ski de fond. Pensez d'ores et déjà à vous procurer des vêtements de neige. Nous vous informerons du coût de ce séjour dès que nous aurons obtenu les tarifs.

### Subvention Mairie :

Le montant de la subvention de la Mairie concernant les voyages scolaires est resté inchangé depuis 2005 et s'élève à 1330 euros. Il est demandé au délégué aux Affaires Scolaires si on pouvait envisager une augmentation du montant attribué.

Après délibération du Conseil Municipal qui a lieu en début de semaine, une augmentation de 500 euros de la subvention a été votée. Cette subvention s'ajoute aux frais de transport précédemment cités ainsi qu'aux jouets et goûter de Noël

### La sécurité autour de l'école

Suite aux travaux effectués pour l'extension de la crèche, Monsieur le Maire nous demande de diffuser l'arrêté municipal concernant la circulation autour de l'école. Nous avons cependant remarqué que la très grande majorité des parents sont conscients des dangers qu'entraînent ces travaux et qu'ils se garent de bonne grâce sur les parkings sécurisés.

Photocopie de l'arrêté municipal

### Fête de l'école :

La réfection de la toiture de la salle polyvalente est prévue à partir de mai 2011. Elle sera donc indisponible pour la traditionnelle fête de l'école. Nous envisageons un petit spectacle sur le site de l'école suivi d'une vente de sandwiches et des animations organisées par l'APE. Nous avons retenu la date du vendredi 17 juin à 18 heures avec report le vendredi 24 juin en cas de mauvais temps.

**L'arbre de Noël aura lieu le vendredi 17 décembre.**